

1er GRAND PRIX SENIORS

Golf Club de Thumeries-Moncheaux

23 et 24 septembre 2023

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le Règlement Général des Epreuves Fédérales Amateurs de la Fédération Française de Golf.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la Fédération Française de Golf, et titulaires du "droit de jeu fédéral", et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, et ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs licenciés en France doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, ou si le joueur a fourni un certificat médical en 2021 ou 2022, attester avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Les joueurs non licenciés en France, doivent attester avoir répondu **négativement** à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf.

Art 2- Séries et marques de départ

Une série Dames : Départ des repères rouges.

Une série Messieurs : Départ des repères jaunes.

Art 3- Champ total des joueurs :

Champ total de joueurs : 105 joueurs maxi dont au minimum 24 Dames et au maximum 11 wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par la place au Mérite National Amateurs (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.

- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite National Seniors (Dames et Messieurs) à la date de clôture des inscriptions.
- Les places restantes sont attribuées par ordre d'index à la date limite d'inscription.

Art 4- Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes du 8 août 2023 au 8 septembre 2023 à 18h00 uniquement sur notre site internet <https://www.golfdethumeries.fr>

Un lien vous sera envoyé le 5 septembre et vous aurez jusqu'au 11 septembre pour le règlement du droit d'engagement pour que votre inscription soit définitive.

Pour toute désinscription, une confirmation par email vous sera également demandée.

Le club s'engage à publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des Dames ou des Messieurs devant répondre aux critères établis dans le règlement, et qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Liste d'attente : en cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, la liste d'attente sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Art 5- Droit d'engagement

- Joueurs non membres : 90 €
- Joueurs membres association sportive de Thumeries : 10 €.

Green Fee de reconnaissance le vendredi 22 septembre 2023 gratuit (uniquement sur réservation).

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 6 - Tirage des départs

Pour les départs du premier tour, la liste par ordre d'index des joueurs sera coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 : meilleurs joueurs à bloc 4 : moins bons joueurs). Les joueurs du bloc 2 joueront en 1^{er}, puis ceux du bloc 1 et pour finir les blocs 3 et 4 (par ordre d'index dans chaque bloc).

Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.

Les départs seront publiés le vendredi 22 septembre 2023 à midi sur notre site internet : www.golfdethumeries.fr

Art 7- Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve sera mis en place par la Commission Sportive du Club.

Art 8 – Prix

2 Prix Brut Seniors Dames

3 Prix Brut Seniors Messieurs

Art 9 – Départage

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou », sur les trous 1, 2 et 18.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.

Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 10 - Remise des prix

Dimanche 24 septembre 2023 au restaurant du club house une demi-heure après le dernier retour.

Art 11 – Photographie et Live Facebook

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, Live Facebook...).